

Association Solèy Leve – Solidarité avec Haïti

Assemblée Générale du 26 juin 2021

Rapport moral

par Thierry Raoux, président

L'Assemblée Générale 2020 s'est finalement tenue le 12 septembre dernier, mais le rapport moral avait été rédigé pour la date initiale du 4 avril, de sorte que le présent rapport couvre toute la période d'avril 2020 à juin 2021.

Vue de France, cette période est essentiellement marquée par les bouleversements liés à la pandémie de Covid-19. En Haïti la situation est plus complexe : aux problèmes engendrés par la crise sanitaire se superposent les effets de l'interminable crise politique démarrée en 2018. Le blocage institutionnel est complet, et la tournure autoritaire du régime de plus en plus nette. Si on ajoute à cela l'omniprésence des gangs armés dont les exactions menacent quotidiennement les populations de larges zones du pays, on obtient un tableau inquiétant.

Est-ce l'effet de ces préoccupations propres à Haïti? Toujours est-il que jusqu'à il y a peu l'impact du covid a semblé moins important que dans d'autres pays. Mais on observe une recrudescence récente des cas de covid, probablement liée à l'apparition des nouveaux variants. Cela a conduit à une nouvelle décision de fermeture des écoles depuis le 11 juin dernier.

Toutes ces circonstances ont apporté leur lot de contraintes. A Gentillote les projets nécessitant des relations avec Port-au-Prince ont été fortement ralentis. De ce côté-ci de l'Atlantique il a fallu faire avec l'annulation des manifestations publiques et la baisse des revenus associatifs liés à la pandémie. Sans compter l'impossibilité de tout déplacement sur place de notre part depuis maintenant deux ans.

Heureusement, malgré la diminution de ses recettes, l'association Papiers de l'Espoir a continué à manifester son soutien au travers d'une subvention conséquente. Rappelons que sans cette aide récurrente, dont l'école bénéficie depuis 2008, nous ne parviendrions pas à la faire fonctionner. Nous avons pu également compter sur la fidélité des sympathisants de Solèy Leve, dont le montant des dons est resté stable malgré la crise. Ceux-ci représentent une deuxième source essentielle de revenus pour l'école. Finalement nous avons été en mesure d'assurer à cette dernière un fonctionnement satisfaisant et nous avons même pu financer quelques actions concernant la lutte anti-covid.

Après l'interruption décidée par le gouvernement au printemps 2020, l'école a pu reprendre à Gentillote au mois d'août selon les instructions du ministère. Les élèves de 9^{ème} année ont ainsi pu passer leur certificat.

En revanche l'ouverture de classes du cycle suivant (dit Niveau Supérieur, et correspondant à notre lycée), qui avait été tentée à la demande des parents d'élèves n'a pas pu être pérennisée. Une classe de NS1 a bien été mise en place à la rentrée 2019. Mais la plupart des parents n'ont pu assumer les frais qu'ils pensaient pouvoir prendre en charge, et les contributions se sont quasiment limitées à celles des élèves parrainés. L'expérience s'est donc révélée non viable et a été interrompue à la fin de l'année scolaire. Les élèves qui souhaitent poursuivre leur scolarité au-delà de la 9^{ème} année doivent à nouveau s'adresser à des établissements des environs.

L'école reste le coeur de beaucoup d'actions menées sur place. Cela a été le cas par exemple de la prévention contre le covid. Des masques ont été fabriqués dans les locaux de l'école, avec la participation d'enseignantes et d'élèves. Des points de lavage des mains ont été installés et quelques aliments distribués aux familles les plus démunies.

L'école est désormais équipée du TNI (tableau numérique interactif), qui a mobilisé les énergies depuis plusieurs années. Toutes les classes l'utilisent à raison de deux ou trois heures par semaine. Les enseignants se familiarisent avec son usage, qui les conduit à mettre en œuvre une pédagogie plus active.

Restait le problème de la salle informatique dont le serveur et les postes de travail offerts par l'EPSJA (Ecole Professionnelle Saint-Joseph Artisan, située à Port au Prince) n'avaient pu être transportés depuis la capitale à cause de l'insécurité due aux gangs. Nous venons d'apprendre que les techniciens de l'EPSJA ont réussi à prendre la route depuis Port au Prince pour venir installer le matériel, désormais en place. Ils n'ont pas eu le temps en revanche de procéder à l'installation logicielle, et doivent de nouveau attendre une accalmie des violences pour revenir. Nous avons cependant bon espoir que la salle soit fonctionnelle pour la prochaine rentrée scolaire.

La réussite de ces projets témoigne du développement d'interactions fructueuses entre les divers partenaires : le CHF (Collectif Haïti de France) et son projet COMOSEH (Contribuer à la Modernisation du Système Éducatif Haïtien), l'association Haïti Futur et l'EPSJA.

Un autre projet a été mené à bien autour du jardin pédagogique. Celui-ci soutenu depuis plusieurs années par la fédération de la Marne du Secours Populaire Français, a intégré un projet de Haïti Futur concernant les jardins scolaires, qui a permis la location d'un terrain supplémentaire. Mieux, l'expérience du jardin pédagogique de Gentillote a servi de référence pour les autres écoles qui en ont mis en place. Jean Marc Henry, le président de l'ASPAG, a présenté ce projet lors des rencontres du CHF consacrées à l'agriculture qui se sont déroulées en ligne les 5 et 6 juin derniers, et auxquelles nous avons également participé. C'est là encore une belle interaction entre plusieurs soutiens de l'école.

Par ailleurs le SPF de la Marne envisage de poursuivre son accompagnement de l'ASPAG, autour de l'auto-suffisance alimentaire. Dans ce cadre l'ASPAG a présenté un projet d'élevage de vaches laitières, qui permettrait à la fois de lancer une nouvelle activité économique, et de fournir du lait aux élèves de l'école. Dans ce but, un groupe de discussion commun à l'ASPAG et à Solèy Leve a été constitué, et échange régulièrement par l'intermédiaire de l'application WhatsApp. Ces échanges bénéficient de la présence d'Ingrid, qui anime ce groupe depuis Reims en tant que membre de Solèy Leve : étant haïtienne elle parle créole, ce qui donne une grande spontanéité aux échanges notamment avec ceux des membres de l'ASPAG peu familiers du français.

De fait l'école renforce sa place dans le paysage local. Désormais des liens se créent entre acteurs haïtiens, en dehors de toute intervention de partenaires étrangers. Ainsi, l'ASPAG a entamé une participation à un programme du ministère de l'agriculture avec la construction d'un bassin de pisciculture, dont la production pourrait alimenter la cantine.

Du côté français, le bilan que nous tirons de toutes ces actions est extrêmement positif. Nous regrettons que la situation sanitaire ne nous ait pas permis de participer à l'assemblée générale des Papiers de l'Espoir. Nous avons pu participer en revanche à celles d'Haïti Futur et du CHF, qui se sont déroulées en visioconférence. En ce qui concerne celle du CHF, c'était notre première participation et nous avons été très heureux de découvrir, au-delà du projet COMOSEH, les domaines d'action variés du CHF, en particulier ses interventions auprès du parlement européen pour qu'il pèse sur la situation politique haïtienne.

Nos voyages à Gentillote ne sont pas les seuls à avoir été empêchés par le covid. Nous avons dû renoncer aussi à nos actions habituelles à Reims. Afin de pallier l'absence de marchés de Noël, nous avons mis en place au mois de décembre une boutique en ligne, qui a généré des recettes satisfaisantes.

Terminons par la présentation des projets pour l'année 2021.

A Gentillote, cette année ce sont de gros projets qui se sont achevés. Je pense bien sûr au Tableau Numérique Interactif, et à la salle informatique, mais aussi à la construction de l'ensemble des salles de classes. Nous sommes parvenus à financer celles-ci, bien au-delà de l'objectif initial, puisque l'école accueille maintenant, avec les classes de maternelle et les trois niveaux de la 7^{ème} à la 9^{ème} année, le double des 6 niveaux de l'école fondamentale envisagés au départ.

Pour l'année 2021, nous allons concentrer nos efforts sur le fonctionnement de l'école et le financement des salaires des enseignants. D'une part parce que nous devons tenir compte des limitations de nos recettes dues à la crise sanitaire, mais aussi parce que la reconnaissance acquise par la présence de l'école permet à l'ASPAG de bénéficier d'autres partenariats pour d'autres projets.

Pour ce qui concerne le financement des 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} années, nous constatons que le système des parrainages finit par plafonner. L'absence de séjour sur place accentue les difficultés à recueillir les informations individuelles concernant les filleuls, ce qui limite la mise en place de nouveaux parrainages. Il faudra sans doute faire évoluer le fonctionnement, par exemple en envisageant des parrainages de classes plutôt qu'individuels.

Enfin, nous nous efforcerons de soutenir le fonctionnement de la cantine, chaque fois que les récoltes du jardin collectif fourniront les aliments de base.

Quant à un déplacement à Gentillote, dont le besoin se fait plus que jamais sentir, nous ne pouvons en programmer tant que les conditions de sécurité dans le pays ne s'améliorent pas.

En France, nous espérons que les conditions sanitaires s'amélioreront suffisamment pour nous permettre de renouer avec les manifestations publiques : marchés, rencontres associatives, activités conviviales.

Nous continuerons à renforcer nos relations avec les institutions et associations partenaires.

Restera à améliorer l'information des adhérents et sympathisants : rédaction de bulletins et mise à jour du site web et de la page Facebook.

Rapport d'activités *par Lisette Jager, secrétaire*

Ce rapport présente les activités de Solèy Leve entre mars 2020 et juin 2021

Comme pour toutes les associations (et le reste du pays) l'activité de Solèy Leve a été sérieusement entravée par les confinements (mi mars-début mai puis novembre-mi décembre) et par les restrictions entre temps.

Pas de réunions de bureau au printemps, pas d'AG, reportée au 12 septembre. Comme tout le monde, les membres de l'association (la plupart en activité) ont dû s'organiser autrement pour exercer leur métier.

Cependant, Élisabeth et Thierry ont été en contact fréquent voire permanent avec Jean Marc d'une part, avec le CHF (Collectif Haïti de France) et le Gescod (qui regroupe les associations de solidarité internationale du grand Est) d'autre part. Ainsi Élisabeth a pu rassembler des justificatifs d'achat de tissu, de fournitures sur place à Gentillote et obtenir à l'ASPAG, par le CHF, une subvention de 330€ pour la confection de masques.

L'assemblée générale a pu avoir lieu en vrai le 12 septembre. Après, des réunions de bureau ont été prévues une fois sur deux à distance et bientôt toutes à distance. Cela donne à Jean-Marc la possibilité de s'y joindre, lorsqu'il n'a pas d'autre obligation, que la connexion est bonne, qu'il a le matériel.

En automne et en hiver il a été impossible d'organiser une vente ou un marché de Noël. Mais Ingrid et Élisabeth (en lien avec Jean-Marc) ont fait un très beau calendrier sur la médecine traditionnelle haïtienne. D'autre part Ludovic et Élisabeth ont eu l'idée – et surtout l'énergie- de faire un site de boutique en ligne. Ils ont recensé et photographié tout l'artisanat qui est chez Thierry et Élisabeth, dans le détail. Cet énorme travail numérique et matériel a permis l'ouverture de la boutique en décembre et jusque mi janvier. Pendant cette période Élisabeth a fait et envoyé les colis, dépanné les acheteurs qui avaient un problème avec leur « panier » ...

Le bilan le 7 janvier est éloquent : 1030 € de bénéfice (donc une fois déduits les frais d'envoi)

Les habituelles rencontres avec les partenaires comme les Papiers de l'Espoir, le Secours Populaire, Haïti Futur n'ont été possibles qu'à distance. Par exemple Élisabeth, Thierry et Ingrid ont participé cet automne à l'assemblée générale d'Haïti Futur. D'autre part, ils ont des contacts fréquents avec le SPF, au sujet du jardin pédagogique et d'un projet nouveau. Fin mai, ils ont participé aux assemblées générales 2021 de Haïti Futur et du CHF et début juin aux Rencontres nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti, organisées par le CHF, où Jean-Marc a fait une présentation.

Nous n'avons évidemment prévu aucun voyage cette année, ni dans un sens ni dans l'autre, la situation politique en Haïti rendant aussi un séjour dans l'île très déraisonnable. La communication se fait par des moyens numériques. Ainsi, en mars

et avril, des discussions entre membres de Solèy Leve et membres de l'ASPAG ont eu lieu par Whats App, au sujet d'un projet d'autosuffisance et de sécurité alimentaire que le SPF voudrait monter à Gentillote. Cela ne remplace évidemment pas le contact direct mais cela permet des échanges dans de meilleures conditions, et le fait qu'Ingrid parle créole est un atout précieux pour la spontanéité des échanges !

Rapport Financier

par Elisabeth Bahuaud, trésorière et Carole Royer, trésorière adjointe

Bilan 2020			
Charges		Produits	
Report	0,00	Report	7 192,14
Fourniture & Papeterie	0,00	Vente de produits finis	1 294,70
Frais postaux et frais de télécommunications	74,50	Cotisations	260,00
Achats Artisanat, divers, ...	0,00	Dons	8 764,00
Subventions versées ASPAG	19 520,00	Subventions Collectif Haïti de France, Haïti Futur, Papier de l'Espoir, Region Grand Est	12 066,11
Assurance	111,67	Interêts Compte livret	28,51
Cotisations (Collectif Haïti de France, GESCOD, Haïti Futur, MVA, Papiers de l'Espoir)	155,00		
Déplacements, missions et réceptions Voyage Haïti	0,00		
Services bancaires Frais bancaires, Frais Virement, Frais Paypal	10,54		
Total	19 871,71	Total	29 605,46
9 733,75			